

Rapport Moral du Centre Musical et Artistique

Première partie

Nous commencerons ce rapport moral par un rappel sur l'exercice 2017-2018 puis poursuivrons avec nos perspectives et projets pour l'exercice 2018-2019.

Le précédent exercice fut essentiellement l'année du trentième anniversaire du CMA qui fut le cadre de plusieurs projets qui se sont inscrits dans le cadre du projet d'établissement par le biais de quatre fiches actions, toutes menées à bien :

1. La mise en place d'un collectif d'organisation des "Trente ans" du Centre Musical et Artistique réunissant professeurs et adhérents, piloté par l'équipe administrative et le Conseil d'administration.
2. Faire fonctionner ce collectif afin de décider des actions à mener, de les coordonner leur réalisation par une équipe de bénévoles.

Ces deux premiers points ont illustré l'un des objectifs du Projet d'établissement : que Le Centre Musical et Artistique soit une *association au fonctionnement participatif*.

Les deux fiches suivantes ont concerné les deux principaux projets des « trente ans », à savoir :

3. Organiser les spectacles des « Troubadours », groupes itinérants de musiciens et comédiens entre février et mai 2018 dans différents lieux publics ou privés de la ville, chaque groupe déterminant son planning de diffusion, son répertoire et ses besoins en matériel.
4. Faire jouer un « big orchestre » éphémère des 30 ans, qui rassemblait un maximum d'élèves autour d'une œuvre originale commandée à un compositeur, et diffusée à l'occasion de deux concerts.

Elles ont permis de mettre en exergue deux autres objectifs DU PE : *Le Centre Musical et Artistique, centre d'apprentissage et de pratiques artistiques* et *Le Centre Musical et Artistique, acteur de la vie artistique et culturelle*.

Toutes ces fiches ont atteint les différents objectifs qu'elles s'étaient fixées et ont permis de rassembler 22 personnes pour le collectif, 23 formations de Troubadours qui se sont produits dans 17 lieux différents au travers de 35 représentations et plus de 100 élèves et 80% des professeurs dans la Big Orchestre.

Un exercice qui fut donc celui de l'engagement de l'équipe administrative, des professeurs, du Conseil d'Administration et des bénévoles pour fêter dignement le trentième anniversaire du Centre Musical et Artistique et illustrer concrètement plusieurs objectifs essentiels de son Projet d'établissement.

Deuxième partie

Cette année 2018 2019, en conformité avec les valeurs et les différents axes du projet d'établissement élaboré en 2017, nous insisterons sur la pédagogie, par l'élaboration d'un projet pédagogique par la direction et les professeurs, la construction d'un cycle de formation musicale partagé par les professeurs concernés et la généralisation du carnet de bord.

Nous avons à cœur de poursuivre l'élan de la célébration des 30 ans. Les spectacles seront moins ambitieux, mais tout aussi motivants pour les élèves :

- reconduction plus modeste des groupes de troubadours,
- spectacles habituels tels que concert à l'hôpital, concert baroque, etc ...
- deux spectacles du réseau SOL conduits par le CMA,
- participations aux manifestations du 8 décembre et de la fête de la musique organisées par la Ville.

Le CMA mobilisera à nouveau les bénévoles dont l'aide très efficace a été précieuse l'an dernier et que nous remercions encore.

Cette année, nous poursuivrons le développement du site internet et nous élaborerons un plan de communication destiné à rendre le CMA plus visible.

Toujours soucieux de permettre à un large public de participer aux activités artistiques, le CMA adapte sa politique tarifaire (les tarifs n'ont pas augmenté depuis au moins 4 ans).

La baisse continue du montant global des subventions depuis plusieurs années nous contraint à une très rigueur budgétaire pour continuer, malgré des restrictions, à assurer les missions d'enseignement et d'acteur de la vie de la Cité.

Les collectivités locales, en période de restrictions budgétaires, s'emploient à mieux encadrer les institutions culturelles bénéficiaires de subvention. La Métropole, par le schéma métropolitain de l'enseignement artistique, a mis en place des critères d'attribution de la subvention de fonctionnement (critères auxquels le CMA répond au mieux). La Ville fera de même avec les contrats d'objectifs qu'elle souhaite mettre en place.

Nous tenons à remercier vivement la Municipalité de Saint Genis Laval pour son soutien permanent, et plus particulièrement Fabienne Tirtiaux et Nicole Cartigny qui, par leur connaissance du CMA, sont un précieux soutien.

Nous remercions aussi tous les membres du conseil d'administration qui, par leur investissement, permettent au CMA de faire vivre la musique et le théâtre et d'être acteur de la vie culturelle de la commune.